



## Comment faire honorer une reconnaissance de dette

Par **tikayl\_old**, le **29/07/2007** à **11:33**

bonjour a tous,

je viens a vous pour avoir de l'aide et des conseils.

voila mon probleme j'ai fait un cheque de caution a ma mere d'un montant de 217e mais qui ne devait pas etre encaissé.

A ma grande stuppeur j'ai recu un courrier de ma banque qui me stipulait que le cheque etai en attente de paiement.

En gros ma mere na pas payer la derniere mensualite de la creche et il envoyer mon cheque de caution.

j'ai pri contact avec ma mere pour qu'elle regularise son impayer elle me fait bien comprendre qu'elle n'a pas l'intention de regulariser sa situation.

Alors que puis je faire pour recuperer mon cheque et que l'organisme se retourne contre elle ?

Par **Jurigaby**, le **29/07/2007** à **17:23**

Bonjour.

Le problème dans votre cas d'espèce, c'est qu'il va vous falloir prouver que le cheque tait bien un cheque de caution et non une donation à votre mère.

Qui plus est, quand bien même ce serait une caution, rien n'interdit à la crèche de l'encaisser

en cas cas de non paiement.

C'est donc à vous qu'il appartient d'agir contre votre mère et non l'organisme en question.

Par **tikayl\_old**, le **30/07/2007** à **11:03**

Quelle mesure je peux prendre contre elle pour qu'elle puisse me redonner la somme du cheque ainsi que les frais ajouté?